

Le 9 mai 2012

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May, 1^{er} étage
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance des pétitions déposées à l'Assemblée nationale le 3 avril 2012 par le député de Huntingdon, le député de Mercier, le député de Lac-Saint-Jean et le député de Beauharnois, le 4 avril 2012 par la députée de Hochelaga-Maisonneuve et la députée de Taillon, et le 5 avril 2012 par la députée de Duplessis, le député de Verchères, le député de Maskinongé et le député de Saint-Jean demandant à l'Assemblée nationale d'exiger du gouvernement du Québec, l'annonce d'un nouveau plan de rénovation de son parc d'habitations à loyer modique à raison de 280 M\$ par année, pour une période de cinq ans, soit de 2013 à 2017.

D'abord, j'aimerais rappeler que le Plan québécois des infrastructures « Des fondations pour réussir » (PQI), annoncé en 2007, prévoit des investissements massifs pendant quinze ans. Même si le premier plan quinquennal arrive à échéance, le gouvernement du Québec actualise à chaque année ses engagements financiers pour une nouvelle période de cinq ans.

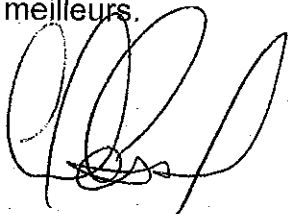
Ainsi, sur un horizon de cinq ans, soit de 2011-2012 à 2015-2016, selon les montants qui seront autorisés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Société d'habitation du Québec (SHQ) espère que les investissements reliés au PQI puissent totaliser près de 1,4 G\$.

...2

D'ailleurs, en 2011-2012, le budget de « Remplacement, amélioration et modernisation » (RAM) était de 280 M\$ et le gouvernement du Québec vient de confirmer, dans le plan budgétaire du Budget 2012-2013, qu'advenant que les négociations entreprises avec la SCHL pour augmenter le budget de RAM en viennent à une entente prochainement, la SHQ pourrait hausser les budgets d'investissements pour 2012 et 2013, jusqu'à concurrence de 326 M\$ annuellement, en fonction de l'augmentation autorisée de 35,7 M\$ de la part Québec. Le niveau d'investissements des années subséquentes sera réévalué en fonction de la participation de la SCHL.

Soyez assuré que nous partageons les préoccupations des citoyens et que les démarches se poursuivent auprès de la SCHL afin de maintenir pour 2012-2013 et les années subséquentes le niveau d'investissements requis.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Laurent Lessard', written over a horizontal line.

LAURENT LESSARD